



Compte rendu du Forum des Citoyens

Dimanche 14 octobre 2018

Le Forum a débuté à 15 heures

Au total, ce sont 26 personnes qui se sont réunis au Pigeonnier de Campagne.

Les grands principes de l'Atelier Citoyen, Plaisance à Gauche et du Forum des Citoyens ont été rappelés. Le cahier de doléances a été distribué à 5000 exemplaires dans les boîtes aux lettres et au marché pour permettre aux Plaisançois de noter leurs souhaits et leurs propositions pour l'avenir de notre commune.

L'atelier citoyen n'a pas une liste à présenter pour les élections municipales. Les réunions avec les Plaisançois doivent permettre de construire le programme et l'avenir de la commune avec ceux qui nous rejoignent. La liste municipale sera envisagée plus tard avec les citoyens.

Il est précisé que l'Atelier Citoyen rassemble des personnes de divers horizons. Pour l'intégrer, il n'est pas besoin d'être encarté dans un parti politique. Il faut être d'accord avec sa charte éthique et la signer.

Chacune des personnes s'est présentée et a précisé les motifs de sa venue. Les plus fréquemment cités sont :

- Par curiosité et intérêt suite à la réception du cahier de doléances.
- Pour découvrir l'atelier citoyen.
- Pour changer la méthode de gouvernance de Plaisance.
- Pour participer à la vie de la commune et faire entendre la voix des citoyens.
- Pour rejoindre un groupe et construire ensemble.
- Pour développer la démocratie, notamment à l'école.

Il a été demandé aux participants de s'exprimer afin d'établir un diagnostic de la commune et de formuler ce qu'ils souhaitent pour construire un programme.

Les observations et propositions suivantes ont été formulées :

- Repenser la voirie et les pistes cyclables. Certaines routes sont accidentogènes ; il faut y remédier.
 - Il y a un grand déficit de transports en commun à Plaisance pour se rendre à son travail. Il n'y a pas de bus non plus le soir en semaine et le week-end pour les loisirs.
 - La question des transports en commun pourrait être plus sérieusement examinée si Plaisance intégrait la Métropole car à ce jour la commune est exclue des études conduites par Tisséo.
 - Examiner la possibilité de construire une piscine municipale couverte. C'est un projet souhaité par une partie de la population et surtout les jeunes. Il faut étudier son coût pour la communauté.
 - Réfléchir à l'indépendance énergétique de la ville. Aucun panneau solaire n'a été installé par la commune. Le retard est considérable dans ce domaine alors qu'il existe un potentiel.
 - L'absence de supérette « classique » au centre de Plaisance.
 - Il faut réfléchir à un nouveau projet pour remplacer le centre commercial Val Tolosa. Le site de la Ménude pourrait permettre de relocaliser la production agricole maraîchère.
- Un projet de parc à la Ménude contribuerait à « reverdir » l'ouest toulousain.
- L'aspect nature de la commune pourrait également être développé à Birazel avec des pistes cyclables pour relier ce site au centre ville.
 - La commune est propriétaire de terres agricoles qu'elle loue gratuitement. Or, elle ne se préoccupe pas de savoir si les agriculteurs utilisent ou non des pesticides.

Il faudrait aussi planter des arbres dans les cours d'école.

- Un participant propose de prévoir des cantines scolaires bio.
- Sur la question de l'écologie, un participant indique que la commune ne dispose pas d'un expert jardinier.

Le bâtiment de Monestié est une passoire énergétique qui coûte très cher à la commune. Il n'est pas conforme aux normes écologiques mises en place en 2012.

- Des participants s'interrogent sur l'avenir de sites comme celui de la Sabla. Des informations sont apportées par un des riverains de la Sabla.

Il y a aussi un projet de construction de logements sur le parc de l'IME Saint Jean.

La mairie ne communique pas sur les projets. Il n'y a aucune concertation avec la population.

- Une participante insiste particulièrement sur le besoin de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite.

La loi Elan fixe le minimum des accessibilités dans les logements mais la commune est en droit de demander aux promoteurs de faire plus que le minimum.

- Un participant membre de l'association en charge du jumelage rappelle qu'en mars 2019, ce sera la fête du jumelage. Il ne faut pas perdre de vue les jumelages. Il faudra héberger des gens chez les habitants de Plaisance.

- Une jeune femme fait le constat que Plaisance n'est qu'une ville dortoir. Il faut y remédier.

- Une autre considère qu'il est essentiel de redonner confiance aux gens. Ils ont des idées mais ils ne s'expriment pas car ils pensent que cela ne sert à rien puisqu'ils ne seront pas entendus.

Ce constat confirme qu'il faut vraiment s'engager dans le changement de gouvernance de la ville.

- Il est également signalé qu'il faut tenir compte du fait que les gens ne connaissent pas les dossiers (le budget communal, les finances, le droit...). Donc il faut intégrer le risque de rester dans des discussions de comptoir.

Il faudra en effet envisager une formation et certains d'entre nous peuvent s'y engager. Toutefois, il faut d'abord un projet et réfléchir ensemble à sa réalisation.

La question est posée concernant l'idée de créer un groupe de travail, comme un conseil municipal citoyen (CMC) travaillant parallèlement au conseil municipal élu (CME) et qui serait chargé de :

- donner son avis sur les sujets traités au Conseil Municipal avant celui-ci.

- proposer des sujets à traiter lors des Conseils Municipaux.

Les présents proposent que le CMC soit constitué par tirage au sort intégral, et renouvelé par tiers tous les 2 ans.

Ils font remarquer l'importance de former et d'informer les membres du CMC afin qu'ils puissent formuler des avis éclairés. Ces avis pourraient être lus en début des conseils municipaux. La formation et l'information sont aussi utiles à toute la population et pas uniquement aux membres de ces conseils.

C'est pourquoi l'atelier citoyen lancera des formations continues ouvertes à tous.

Enfin, il a été indiqué qu'un processus de consultation de l'ensemble de la population, par internet, sera à mettre en place, pour chaque point des CME et CMC.

Il est rappelé que le conseil municipal des jeunes aura lieu le mercredi 17 octobre à 18h. Il sera suivi du CM des adultes à 19h.

Fin du forum vers 18h suivi d'un pot de l'amitié